



CRIIRAD

Commission de Recherche
et d'Information Indépendantes
sur la Radioactivité

Valence, le 24 avril 2003

Monsieur Jacques CHIRAC
Président de la République française
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Objet : demande d'intervention en faveur du Pr. Youri Bandajevsky

Référence : Lo-CC-YB-2003/04

Monsieur le Président,

Alors que le monde s'apprête à commémorer le XVII^{ème} anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, nous nous permettons d'attirer votre attention sur le sort du professeur Youri Bandajevsky, emprisonné depuis plus de 3 ans sur de fausses accusations de corruption.

Professeur d'anatomopathologie, recteur de l'Institut de médecine de Gomel, chercheur hors pair à qui l'on promettait un brillant avenir, **le professeur Bandajevsky travaillait depuis 10 ans sur la détérioration de l'état de santé des enfants vivant dans les territoires contaminés lorsqu'il a été arrêté à son domicile, le 13 juillet 1999**, dans le cadre des procédures réservées aux dangereux terroristes. C'est une criante injustice, une violation inadmissible des droits garantis à tout citoyen par les conventions internationales. C'est aussi **une terrible perte pour tous ceux qui se soucient de santé publique** car ses travaux sur les conséquences pathologiques des contaminations chroniques représentent une avancée très importante et extrêmement novatrice en matière de radioprotection.

Nous savons que la France et l'Union européenne sont intervenues auprès des autorités biélorusses afin de demander le réexamen de son dossier juridique. En vain. Malgré tous les efforts déployés, le professeur a déjà passé 40 mois en prison et rien ne permet d'envisager une libération rapide. Par contre, depuis quelques mois, un certain réchauffement des relations politiques se dessine et nous sommes nombreux à craindre que la coopération avec le Bélarus ne soit rétablie sans que les garanties demandées par l'Europe n'aient été obtenues. **Dans ce contexte, nous espérons que vous pourrez veiller à ce que le professeur Bandajevsky ne soit pas sacrifié à la raison d'Etat.**

Par ailleurs, compte tenu de l'importance qu'Alexandre Loukachenko attache au développement des liens qui unissent son pays à la Russie, **une démarche de votre part auprès du président Poutine serait certainement très utile.**

Nous vous prions de bien vouloir trouver dans le colis joint à ce courrier, près de **2 500 pétitions** de citoyens demandant que les autorités françaises fassent tout leur possible pour obtenir la libération du Professeur Youri Bandajevsky.

Notre association a également constitué, il y a un an, un **fonds de solidarité** afin de venir en aide au professeur et à sa famille. ce fonds a recueilli, à ce jour, **plus de 20 000 euros.**

Ces actions, et bien d'autres, témoignent de l'importance que nous accordons à la libération du professeur et à la poursuite de ses recherches. Nous espérons que le gouvernement y sera sensible.

Au cours de leur mission de 10 jours au Bélarus, les représentants de notre association ont pu s'entretenir avec des conseillers de notre ambassade à Minsk et obtenir ainsi des nouvelles récentes du professeur. **Le 9 avril dernier, en effet, l'ambassadeur de France et celui de l'Allemagne ont pu rencontrer, après bien des efforts, le professeur Bandajevsky.** Nous savons que cette visite lui a fait beaucoup de bien et il faudrait trouver le moyen de renouveler ce type de contacts.

Il importe également que les diplomates français puissent apporter à Madame Galina Bandajevskaya, l'épouse du professeur, toute l'aide possible.

Durant leur séjour au Bélarus, nos représentants avaient contacté l'ambassade afin que Madame Bandajevskaya soit reçue au plus vite : elle avait dû céder son droit de visite pour en faire bénéficier les ambassadeurs et elle attendait avec anxiété des nouvelles de son époux. Malheureusement, l'entretien s'est déroulé en présence du directeur de la prison et du directeur du comité d'exécution des peines. Des entrevues régulières et sans témoins seraient utiles. Nous comprenons que les diplomates ont, spécialement au Bélarus, une position très délicate, mais il importe aussi que Madame Bandajevskaya soit assurée du soutien psychologique et matériel de notre pays.

Comme vous le savez sans doute, Madame Bandajevskaya s'efforce, avec un courage hors du commun, de poursuivre les recherches de son époux (elle est elle-même médecin, spécialisée en pédiatrie et cardiologie). Les risques qu'elle encourt et les pressions qu'elle subit sont très fortes. Il y a une dizaine de jours, elle apprenait que le tribunal avait soudain décidé d'appliquer une décision de « justice » datant de près de 2 ans et de procéder à la saisie des meubles de son appartement de Gomel où vit sa fille aînée. Quelques jours après, elle subissait un cambriolage réalisé par des professionnels qui ont tout fouillé sans rien prendre de valeur. Dans un tel contexte, nos représentants doivent être très attentifs à tout ce qui peut préserver le professeur et sa famille. Nous joignons à cet envoi, un article récemment publié par notre association qui rend compte des persécutions qu'ils subissent (mais aussi de leur courage dans l'adversité).

Nous sommes convaincus que vous aurez à cœur de venir en aide à un homme qui s'est entièrement dévoué à la protection des enfants de son pays et qui a pour seul tort d'avoir recherché la vérité sans se soucier de déplaire.

Vous en remerciant très sincèrement et restant à votre disposition pour vous apporter toute l'aide que nous pourrons dans ce délicat dossier, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre très haute considération.

Pour la CRIIRAD,
la directrice
Corinne Castanier

Pièces jointes :

- Copie de l'article : « Professeur Youri Bandajevsky, entre détresse et résistance ».
- Colis contenant environ 2 460 pétitions demandant l'intervention de la France auprès des autorités biélorusses et de l'organisation des nations Unies. Des informations complémentaires sont disponibles sur les sites www.criirad.org et www.tchernobyl.org

